



ACTUALITE

L'état de mise en garde a été reconduit pour trois mois le 24 novembre 2008. La région d'Agadez est soumise à ce régime d'exception depuis le 24 août 2007 dans l'objectif, en principe, de donner aux forces de défense et de sécurité de larges pouvoirs en vue de sécuriser les biens et les personnes dans la région d'Agadez, théâtre du conflit armé depuis février 2007. Or, certains membres des FAN ainsi dotées de pouvoirs absolus, multiplient exactions, arrestations arbitraires et destruction de biens et bétails. Ainsi, sous couvert de cet état d'exception et dans l'indifférence générale, les populations civiles du Nord-Niger sont victimes des pires atrocités, vivent par conséquent dans la peur et nombreux d'entre eux continuent de fuir la région pour vivre la marginalisation dans les bidonvilles ou se réfugier dans le sud algérien.



Sur le plan politique, partisans et antagonistes s'affrontent quant à prolongation ou non du mandat du Président Tandja qui expire fin décembre 2009. Le 21 décembre dernier, des partisans du président réunis en "comités de soutien" ont manifesté et proposé au Parlement une transition politique de trois ans, allant du 22/12/2009 au 22/12/2012, durant laquelle le président Tandja piloterait un gouvernement "d'entente nationale". En réaction, le 30 décembre dernier, le "Front uni pour la sauvegarde des acquis démocratiques" (Fusad) a été créé par une vingtaine d'ONG et syndicats à Niamey, pour combattre cette possible prolongation. Rappelons que, sauf modification de la Constitution nigérienne, celle-ci ne prévoit que deux quinquennats successifs, et exclut toute prolongation du mandat présidentiel.

* Populations déplacées et réfugiées

Outre les exactions et les violences liées au conflit, les populations du Nord sont appauvries, affamées et manquent d'approvisionnement. Le ravitaillement de la région d'Agadez devient de plus en plus difficile, le nombre des sans abris augmente et les personnes fragiles réfugiées en brousse, en particulier les enfants, font face à de graves difficultés sanitaires (paludisme, rhino-pharyngites, bronchites) en cette période hivernale.

Quant aux familles qui ont fui leurs territoires d'attache pour se réfugier notamment à la frontière algérienne, (In Guezzam, Tamanrasset..) leur nombre n'a cessé d'augmenter, et leurs conditions de vie et d'accès aux besoins essentiels de se détériorer.



Nous avons besoin de vous pour soutenir les familles réfugiées.

Grâce à votre aide et à la confiance que nous accordons aux correspondants locaux, nous pourrions soulager les plus démunis et contribuer à améliorer leurs conditions de vie pendant la durée du conflit.

Merci d'avance pour vos initiatives et votre générosité.

[Appel aux dons sur le blog du collectif](#) 

* Exactions persistantes contre les populations civiles

Après les exécutions sommaires des 10 civils, retrouvés découpés en morceaux à Elmeki et à Tchinteloust en octobre dernier, des membres des FAN ont provoqué dans la plaine de Talak un feu de brousse qui a détruit, durant trois jours, végétation et pâturage; et ils continuent d'arrêter arbitrairement, d'enlever et d'infliger aux civils de la région, d'atroces tortures et pressions de tout genre. Ces traitements inhumains et sévices ont notamment coûté la vie à Mamadou Ahmed, entrepreneur d'Elmeki. Les premiers jours de cette nouvelle année sont marqués par la recrudescence des enlèvements, séquestrations et actes de torture à l'encontre des personnes civiles de la vallée de Tidene, Tamazlakh... certaines ont pu rejoindre leurs proches et en ont témoigné, d'autres sont toujours entre les mains des membres des FAN. Le sort de ces derniers est donc incertain....



* Détentions arbitraires




Les détenus arbitraires, dont la liberté a été confisquée en raison de leur appartenance à l'ethnie touarègue et de la moindre suspicion infondée de lien avec le MNJ, continuent dans l'anonymat et le silence de croupir derrière les barreaux, de subir les mauvaises conditions de détention et la séparation de leurs proches. La libération, tant attendue voire inespérée, du journaliste Moussa Kaka fut, malgré les embûches, une vraie expression de justice. Cependant, depuis cette libération les prisons de la région, d'Agadez à Niamey, ne sont pas pour autant vides de détenus arbitraires. Force est de constater que depuis le début du conflit la détention des anonymes, citoyens lambda, de l'instituteur au simple chamelier croisé en brousse... n'intéresse pas les médias ou d'autres corporations.

* Permis de recherche et l'exploitation d'uranium :

Deux nouveaux permis viennent d'être octroyés par le gouvernement nigérien à une société minière dont le siège est aux Emirats Arabes Unis. Ces deux permis : Toulouk 2 et Toulouk 4 sont situées juste au nord de l'axe Ingal – Agadez.

Cette zone de pâturage est essentielle pour les nombreux éleveurs qui vivent dans la région, il s'agit de la zone de la cure salée.

> Téléchargez la [carte de localisation des 2 nouveaux permis octroyés](#) 

Areva annonce le 5 janvier 2009 avoir signé avec le gouvernement du Niger la convention minière lui attribuant le permis **d'exploitation du gisement minier géant d'Imouraren**. « *Située entre Arlit et Agadez, la vallée d'Imouraren est une zone d'élevage par excellence. C'est la capitale du Gani, la fête du mouloud [...]. Inutile de préciser que c'est avec grand regret que ces populations voient sonner le glas de cette tradition ancestrale avec la naissance imminente des cités minières dans ces bleds* », extrait du livre d'Issouf Maha, « [Le destin confisqué](#) » 



* Lettre adressée au directoire d'Areva

Suite aux propos de l'amiral d'Arbonne, directeur de la protection du patrimoine et des personnes du groupe Areva, rapportés par le Canard Enchaîné du 5 novembre 2008, le collectif Tchinquaghen a adressé à Anne Lauvergeon une lettre d'indignation et de demande d'explication.

Extraits de cette lettre :

« Les propos de Thierry d'Arbonne constituent en effet une provocation publique à la violence et une injure, à raison de l'appartenance raciale ou ethnique ils portent indéniablement atteinte à l'honneur et à la dignité des populations touarègues et du Niger en général et attentent à leurs aspirations à la paix et à l'unité nationale. »

« De tels propos sont interdits et incriminés par les lois françaises [...] ; ils contreviennent également à la Charte des valeurs du groupe Areva [...] » ; Ainsi qu'au « Pacte mondial de l'ONU relatif aux droits de l'homme, aux normes du travail et à l'environnement ».

« [...] par ses propos publics méprisants et belliqueux, M. d'Arbonne, au nom du groupe Areva, encourage la violence, le crime et l'arbitraire qui sèment la terreur, l'insécurité et la déchéance des populations civiles de la région d'Agadez, en particulier les populations touarègues [...]. Pire, M. d'Arbonne invite les autorités françaises – qui restent quant à elles de marbre – à se rendre complices des mêmes méfaits en donnant "aux autorités nigériennes les moyens de mater la rébellion des Touareg " ».

« Comment peut-on alléguer l'adhésion à des valeurs, telles que l'intégrité et le sens des responsabilités, et se garder de dénoncer publiquement les propos injurieux et va-t-en-guerre de M. d'Arbonne ? [...] »

Le porte-parole du Groupe Areva a répondu via une lettre-type adressée en retour de toutes les lettres d'indignation ayant interpellé la présidente du groupe sur ce même sujet. Tout en se détachant, le groupe marque indirectement un désaveu des propos tenus par M. d'Arbonne sans en dénoncer le contenu et en évitant tout débat sur leur véracité ou non. Si dans sa réponse le groupe reporte indirectement la responsabilité sur l'auteur des propos et admet implicitement l'indignation qu'ils pouvaient susciter, il n'apporte cependant aucune réponse précise aux arguments développés par le collectif Tchinquaghen et reste évasif et général.

Extraits de la réponse :

« [...] les propos attribués par ce journal à l'un de nos collaborateurs ne correspondent en rien à l'opinion d'AREVA sur la situation du Niger, ni de celle que nous portons sur la situation de ses citoyens. »

« [...] notre groupe n'entend pas s'immiscer dans les affaires de politique intérieure de ce pays. Ceci est valable pour tous les Etats dans lequel (sic) il est implanté. »

« [...] Tout au long de ces années, en dépit des aléas du cours de l'uranium, et contrairement à ses concurrents, Areva a poursuivi l'exploitation de ses gisements miniers dans une dynamique de développement durable. »

* Disparition de diplomates canadiens

Les diplomates canadiens Robert Fowler et Louis Guay et leur chauffeur nigérien Soumana Mounkaila ont mystérieusement disparu le 14 décembre dernier, sur la route qui les menait du site aurifère de Samira à Niamey. M. Fowler était mandaté par l'ONU pour « s'occuper de tous les problèmes humanitaires et régler le conflit avec la rébellion touareg », dicit Modibo Traoré, ONU-Niger.

Lire à ce sujet :

- Le communiqué du collectif Tchinquaghen : [Disparition d'hommes de paix au Niger](#)

- L'article du National Post : [Robert Fowler's disappearance: The French connection](#)

PRESSE - MEDIAS

Tournée bretonne d'Issouf Maha :

Voir la **vidéo de son entretien avec de TV Trégor** [sur notre blog](#)

*

« La voix et le visage de la tragédie touareg »,
Portrait dans **Ouest-France du 7 janvier 2009**

*

Retrouvez le **dernier numéro d'Air Info** [sur notre blog](#)



AGENDA

*** Le 11 janvier sur France 5 à 21 h 30 – « Niger : la bataille de l'uranium »**

Un documentaire produit par Galaxie Presse et réalisé par Nahan Siby, Frédérique Denis et Stéphane Manier

Diffusé en avant-première le 25 octobre 2008 lors de la journée de mobilisation des collectifs *Areva ne fera pas la loi au Niger* et *D'un plateau à l'autre*.

*** Vendredi 16 janvier 2009 : Soirée « Les Touareg, un peuple, un destin confisqué »**

Conférence-débat avec Issouf Maha, poésie et exposition *Areva ne fera pas la loi au Niger*

Organisée par les associations APREL et Targuinca, 20h30 – centre culturel de Vernon (27).

*** Samedi 24 janvier 2009 : Forum social toulousain à l'Université Mirail, de 10h à 21h**

Exposition *Areva ne fera pas la loi au Niger* dans le « Village associatif ».

*** Du 23 au 30 janvier : Exposition *Areva ne fera pas la loi au Niger* à St Julien en Genevois.**

Vernissage et conférence avec Issouf ag Maha le 23 janvier.

Le collectif Tchinaghen a été créé en août 2007 afin de fédérer les énergies en direction d'un retour à la paix durable dans la région d'Agadez en proie à un conflit armé. Il a pour objectifs de :

- > **Collecter des fonds** pour apporter une aide humanitaire aux populations civiles victimes du conflit
- > **Alerter, informer et mobiliser** sur les difficultés d'accès aux services essentiels de ces populations et sur les injustices et discriminations dont elles sont victimes.
- > **Défense des droits humains fondamentaux de ces populations** en contribuant à initier, soutenir et accompagner des procédures auprès d'institutions ou de juridictions régionales et internationales.



Bulletin d'adhésion

NOM : PRENOM :

NOM DE L'ASSOCIATION (si personne morale) :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

Téléphone : / / / /

Courriel : @

J'adhère en tant que personne morale (association, organisation, entreprise) : 30 €

J'adhère en tant que personne individuelle : 15 €

Je marque ma solidarité par un don : €

Chèque à l'ordre de *Tchinaghen*

Formulaire à retourner à : Tchinaghen - Boîte n°26 - 3 passage Rauch, 75011 Paris

tchinaghen@yahoo.fr / www.tchinaghen.org